

## ➔ Vaccination anti-Covid : créneaux ouverts à de nouvelles catégories de professionnels prioritaires de + de 55 ans

La liste des professionnels prioritaires pour la vaccination vient d'être étendue à certaines professions supplémentaires, pour les personnes âgées de plus de 55 ans. Cela concerne certaines catégories d'agents de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace Agglomération. A l'attention de ces professionnels, des créneaux de vaccination spécifiques en circuit rapide sont ouverts ce samedi 24 avril dans le centre de vaccination du Palais des Sports de Mulhouse, après inscription sur le site [doctolib.fr](https://doctolib.fr).

### ➔ Quelles sont les professions concernées ?

Pour nos deux collectivités, sont concernés les agents de + de 55 ans exerçant les fonctions suivantes :

- Agents d'entretien : agents de nettoyage, agents de propreté et ripeurs
- Agents du centre funéraire
- ATSEM
- animateurs périscolaire
- Les personnels techniques intervenant dans les établissements scolaires et périscolaires
- Les personnels des crèches
- Les policiers municipaux

### ➔ Comment s'inscrire ?

Les personnes éligibles (faisant partie des catégories professionnelles ci-dessus, de plus de 55 ans) doivent réserver un créneau de vaccination sur le site [doctolib.fr](https://doctolib.fr), en sélectionnant le centre de vaccination du Palais des Sports de Mulhouse, puis la catégorie :

Autres professions prioritaires de plus de 55 ans puis

#### Catégorie de motif

Professionnels autorisés de 55 ans et plus

Choisissez une catégorie

- Patients de 60 ans et plus ou avec des comorbidités
- Professionnels autorisés de 55 ans et plus**
- Changement d'éligibilité AstraZeneca pour les - de 55 ans

Des créneaux seront proposés pour le samedi 24 avril entre 8h et 12h (prolongation éventuelle en fonction des demandes).

## ➔ Comment se déroule la vaccination ?



Au créneau réservé, l'agent éligible se fera vacciner **sur présentation d'une attestation sur l'honneur**, établi par lui-même et précisant sa profession.

### Exemple d'attestation sur l'honneur (à rédiger sur papier libre) :

*Je soussigné : Nom, prénom, date et lieu de naissance*

*Atteste sur l'honneur exercer la fonction de : (choisir parmi les professions listées ci-dessus)*

*Au sein du service de la collectivité : (Mulhouse Alsace Agglomération ou Ville de Mulhouse)*

*Date :*

*Signature :*

Un entretien préalable avec un médecin précédera l'injection du vaccin. **Le vaccin utilisé est AstraZeneca.**

### **Le port du masque est obligatoire, de même que le respect des gestes barrières**

Pour rappel, toutes les personnes âgées de plus de 55 ans bénéficient de l'accès à la vaccination en ville, via les médecins et les pharmaciens.

Lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils sont également éligibles à la vaccination en centres de vaccination par Pfizer et Moderna.

**L'inscription pour le vaccin devra se faire à la seule initiative de l'agent.**